

Colloque international

Penser la justice sociale depuis l'Afrique de l'Ouest : Quelle protection sociale en contexte post-colonial ?

Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'UCAD

21 et 22 octobre 2026

Dakar

Organisé par la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, en partenariat avec le Bureau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Dakar et le Laboratoire international de recherche Environnement, Santé, Sociétés (CNRS/UCAD/UGB), ce colloque entend s'interroger sur les formes que peuvent prendre la justice sociale et les systèmes de protection sociale lorsqu'ils s'énoncent et s'élaborent spécifiquement à partir des réalités des sociétés ouest-africaines. En s'appuyant sur le programme ouvert par le juriste Ousmane Oumarou Sidibé dans son ouvrage intitulé *Repenser le statut du travail. Une contribution africaine* (Éditions de l'Atelier/Jimsaan, 2023), ces réflexions investiront, en écho à un premier colloque organisé au Collège de France en 2023, la part de cet ouvrage consacrée à la protection sociale en lui offrant un prolongement interdisciplinaire. Le colloque visera par ce biais à aborder le contenu spécifique de la justice sociale qui émerge de la trajectoire historique des sociétés ouest-africaines et de la configuration contemporaine de leurs économies, mais également à interroger les modalités les plus adéquates pour atteindre l'objectif d'une protection contre les risques sociaux, tel que décrit dans la convention n° 102 et la recommandation n° 202 de l'OIT, en évaluant les convergences et les divergences entre les technologies historiques de la protection sociale et les configurations socio-économiques en Afrique de l'Ouest.

Au-delà des problématiques pratiques qui pourront ainsi être abordées à travers un dialogue entre universitaires et acteurs de la protection sociale (faiblesse structurelle des systèmes de protection sociale dans la région, difficulté de l'extension à l'économie informelle, financements chroniquement limités, engagement contrasté de la population dans les mécanismes d'assurances sociales, déconnexion entre solidarité privée et protection sociale institutionnelle, etc.), les réflexions partagées à cette occasion permettront également de revenir sur certains enjeux fondamentaux de l'épistémologie des sciences sociales comme des problématiques relatives à l'endogénéité des politiques publiques et des normes juridiques en contexte post-colonial, et spécifiquement ouest-africain. L'ambition de ce colloque est donc de croiser une approche théorique sur la protection sociale comme une des expressions de la justice sociale, et une approche opérationnelle interrogeant les limites de l'application de certaines technologies de protection sociale dans ces sociétés autant que les initiatives innovantes fondées sur une prise en compte approfondie des formes sociales nationales et locales.

Trois interrogations structureront cette discussion interdisciplinaire, qui entend faire dialoguer juristes, sociologues, politistes, historiens, philosophes, économistes et anthropologues, entre eux et avec les principaux acteurs de la protection sociale au Sénégal et dans la sous-région : Qu'est-ce qu'une politique de justice sociale peut signifier lorsqu'elle est spécifiquement pensée depuis les

pays ouest-africains ? Quelles solutions concrètes pour élaborer des socles de protection sociale en prenant en compte les réalités sociales de la sous-région sur le versant du financement, de l'extension au secteur informel, de la participation des « bénéficiaires », des types de risques à socialiser, de son intégration dans la mondialisation ? Comment penser et construire des liens entre formes institutionnelles et privées (ou « traditionnelles ») de la protection sociale afin de renforcer l'impact de ces politiques, tout en clarifiant la finalité politique de la protection sociale en contexte ouest-africain ?

Mercredi 21 octobre 2026

La justice sociale en Afrique de l'Ouest. En quête d'un cadre théorique adapté ?

Amphithéâtre 4 de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques

8h30 : Arrivée et installation des participants

9h00 : Discours des partenaires (40 minutes) :

- Samira Daoud, directrice de l'Équipe d'appui technique au travail décent pour l'Afrique de l'Ouest et du Bureau de pays de l'OIT pour le Sénégal, la Gambie et la Guinée
- Yann Philippe Tastevin, directeur-adjoint du Laboratoire Environnement, Santé, Sociétés (CNRS/UCAD/UGB)

9h40 : Ouverture officielle : Aminata Cissé-Niang (UCAD, doyenne de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques) (20 minutes)

10h : Conférence inaugurale : Ousmane Sidibé (Université de Bamako) – *Penser le droit social depuis l'Afrique de l'Ouest* (45 minutes)

*

10h45-11h15 : Pause-café

11h15 : Table ronde : Le droit social en Afrique de l'Ouest. Quelles hybridations normatives pour quelle forme de justice sociale ? (1h45)

- Lucienne Kodou Ndione, historienne du droit, UCAD
- Lionel Zevounou, juriste et théoricien du droit, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris
- Nanga Silué, juriste en droit social, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)

Modération : Massamba Gaye (UCAD)

*

13h00-14h30 : Pause déjeuner

14h30 : Table ronde : Quelle question sociale pour quelle citoyenneté sociale en Afrique de l'Ouest ? (1h45)

- Babacar Fall, historien, FASTEF/IEA de Saint-Louis
- Ismaël Moya, anthropologue, CNRS
- Sacha Lévy-Bruhl, politiste, EHESS/OIT

Modération : Ibrahima Thioub (Université de Touba)

*

16h15-16h45 : Pause-café

16h45 : Table ronde : Critique du capitalisme et théorie de la justice dans les économies d'exploitation primaire (1h45)

- Ousmane Sarr, philosophe, UCAD
- Moustapha Diene, politiste, UGB
- Ousmane Faye, expert en protection sociale, LAREM (UCAD)

Modération : Abdoul Aziz Diouf (UCAD)

Jeudi 22 octobre 2026

Pratiques de la justice sociale dans les sociétés ouest-africaines. Vers de nouvelles formes de protection sociale ?

Amphithéâtre 4 de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques

9h00 : Accueil et présentation de la journée (30 minutes)

9h30 : Conférence introductive : *Mettre en œuvre la protection sociale dans des économies informelles africaines (sur la base du rapport mondial de l'OIT sur l'état de la protection sociale)* (1h) – Moussa Dieng, expert en protection sociale, OIT.

Discutants :

- Ousmane Faye, LAREM-UCAD
- Abdoulaye Diagne, CRES
- Élimane Haby Kane, LEGS Africa.

*

10h30-11h : Pause-café

11h00 : Table ronde : *Penser des formes innovantes de la protection sociale en contexte africain : le cas de l'adhésion systématique au Sénégal et en Côte d'Ivoire* (2h00)

- Dramane Batchabi, spécialiste régional de la protection sociale, OIT (président de séance)
- Djibril Faye, géographe de la santé, conseiller technique au ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités
- Ibrahima Dia, sociologue, UCAD

Modération : Fatou Cissé (CRES)

*

13h00-14h30 : Pause déjeuner

14h30 : Table ronde : *Les formes africaines de solidarité privée. Ressources ou contre-modèles ?* (2h00)

- Fatoumata Hane, sociologue, Université de Ziguinchor (présidente de séance)
- Fatou Ndiaye Oumar Sy, sociologue, Université de Bambey
- Ndeye Bineta Mbow, UDAM de Foundiougne
- Amadou Kanouté, CICODEV Africa

Modération : Élimane Haby Kane (LEGS Africa)

16h30 : Conférence de clôture : *Vers un modèle africain de la protection sociale* (1h00) – Ousmane Sidibé

*

17h30-18h30 : Cocktail de clôture

Comité scientifique :

- Aminata Cissé-Niang
- Massamba Gaye
- Fatoumata Hane
- Sacha Lévy-Bruhl
- Ousmane Sidibé
- Alain Supiot
- Yann Philippe Tastevin

Comité d'organisation :

- Moussa Dieng
- Massamba Gaye
- Sacha Lévy-Bruhl